**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 9 (1871)

**Heft:** 39

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-181479

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cependant la cause de la Commune de Paris fut-elle justifiable, les incendies n'eussent-ils eu pour mobile que des « considérations stratégiques, » l'assassinat des généraux Lecomte et Thomas, l'exécution des otages, tous ces actes sanguinaires et inouïs rentrassent-ils dans les droits des belligérants, qu'il eût été au moins prudent d'attendre que l'horizon se fut éclairci pour en faire l'apologie.

L'assemblée en juge ainsi et témoigne son mécontentement par des trépignements significatifs. Les auditeurs sont sur les dents, et la galerie devient rageuse.

Les cris: à la porte les tapageurs! sont suivis d'effet et une ou deux exécutions ont lieu. La tranquillité se rétablit, mais ce n'est qu'un calme apparent.

Les beautés du régime communard n'ayant rien de commun avec la solution de la question sociale — qui consiste à rechercher le moyen de faire cesser l'antagonisme entre les citoyens, M. le président invite M<sup>me</sup> André Léo à conclure, le temps accordé aux orateurs (15 minutes) étant d'ailleurs écoulé.

Là dessus, réclamations, protestations, parmi lesquelles on remarque celle d'une dame Delhomme qui estime que les dames ont le même droit à la tribune que les messieurs, puisque la femme est la mère de l'homme.

Tout cela est fort bien, la tribune est libre pour tout le monde, mais jusqu'à quelles limites veut-on pousser la liberté? Où s'arrêter dans cette voie? Où trouvera-t-on un terrain neutre pour discuter les graves questions soulevées par le congrès?

Selon moi, il faudrait définir d'abord ce qu'on entend par la liberté.

Nous voulons une liberté complète pour tous, mais nous la voulons sage et respectable.

Nous voulons une déesse fière, au front serein, qui commande la vénération et non une prostituée qu'on tutoie.

La liberté, qui est notre idéal, n'est ni fardée ni parfumée, mais simple et austère; elle ne sent ni l'encens ni le pétrole.

L. C.

Le Vaudois, comme on le sait, a le singulier défaut de se laisser prendre à tout ce qui lui vient du dehors; il regarde souvent avec doute ou indifférence ce qui se fait dans sa localité. Il sait rarement résister aux réclames pompeuses d'un industriel ambulant, et prête une oreille attentive aux belles paroles des colporteurs français. C'est à de telles sources qu'on le voit trop fréquemment puiser; c'est là qu'il se procure des produits qu'il peut trouver à sa porte, chez ses voisins, aux mêmes prix et de meilleure qualité.

On annonce un grand déballage, et le public d'accourir en foule; un marchand de foire, aux allures de charlatan, débite-t-il son boniment autour de sa marchandise qu'au bout de quelques instants il est entouré d'innocents amateurs et peut à peine satisfaire à toutes les demandes, à toutes les mains qui se tendent vers lui pour échanger leur monnaie contre le meilleur des savons, la fleur des mouchoirs de poche, etc., etc.

Chacun a remarqué, dans la quatrième page de nos journaux une ébouriffante réclame intitulée: Lisez! annonçant la vente, à Genève, du nouveau microscope à reflet, dont le grossissement est énorme, qui ne coûte que 3 francs et qui se vend avec un succès exceptionnel!... Cet objet est accompagné de la force magique ou la merveilleuse bouteille chinoise. obéissant au commandement de celui qui en possède le secret, secret qui est introuvable! Prix 2 fr., seulement.

Comment ne pas se laisser tenter, et pourquoi ne pas profiter d'une aussi bonne aubaine? Deux chefs-d'œuvre pour cinq francs!...

Plusieurs en ont taté, mais bien peu s'en sont vantés, quand ils ont appris que les mêmes objets se vendaient ensemble, au Bazar vaudois, pour septante centimes.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'appui de ce que nous venons de dire, mais nous nous bornerons, pour terminer, à reproduire les lignes suivantes adressées, de Vevey, au Messager des Alpes:

Il y a quelques jours une bande de Bohémiens, se disant chaudronniers, arrive dans notre ville, où nos autorités compétentes eurent le soin de nous les installer à proximité de nos habitations, et ce ne fut que par des protestations réitérées auprès de notre syndic que nous avons pu les faire débarrasser de là.

On finit par les placer derrière la gare, où soi-disant, ils devaient travailler de leur métier de chaudronnier.

Ces gens là sont de leur nature plus malins que propres, car ils sont reconnaissables à grande portée par leur saleté.

Pour commencer leur comédie ils firent semblant de célébrer une fète; pensez-vous 38 personnes et 10 chevaux; les principaux de la tribu se vêtirent un peu mieux que d'habitude, firent tuer deux moutons et les firent rôtir à la broche en plein air, et l'on y voyait de nos nationaux tourner la broche; le rôtissage dura depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 ou 6 heures du soir, alors la troupe bohémienne se mit en devoir de manger de l'agneau rôti et se montra très généreuse envers nos nationaux à qui elle distribua du fricot; en voyant accourir pauvres et riches, borgnes et boîteux, on aurait dit que l'on distribuait de l'eau bénite par St-Pierre lui-même, ou que l'on vendait des morceaux de l'échelle que Jacob avait vue en rêve.

Le vin ne manquait pas non plus, l'on buvait à pleine rasade, et d'après ce que nous avons vu, nous pouvons être persuadé que Bacchus est prêt à les déclarer bons pour être reçus bourgeois d'une de nos communes vinicoles des bords du lac.

J'oubliais de vous dire que dans cette troupe, tous fument, hommes, femmes et enfants, depuis l'âge de 3 et 4 ans, sans exception; ils se promenaient en ville, surtout les femmes avec de grosses pipes à la bouche, cela faisait l'affaire des enfants; il y avait des attroupements de ceux-ci qui les suivaient, l'on aurait dit que l'on menait de nos cousins de Berne à la chaîne.

Après toutes ces singeries ils étaient naturellement connus en ville, on savait qu'ils étaient là, et l'on parlait de la manière dont ces gens savent travailler; ils étamaient brillant comme des glaces, et ils mettaient des pièces et des fonds à des chaudières et chaudrons que l'on n'y voyait rien; bon, voilà nos hommes à la besogne, chaudrons, cassotons, cafetières, tout disparaissait des bancs et armoires des cuisines; ceci est un fait qu'il y a des personnes qui leur ont donnes des ustensiles à raccommoder qu'il y a vingt ans n'avaient servi, et que très probablement ils iront encore vingt ans avant d'avoir l'occasion de s'en servir, et je suis persuadé qu'il y avait bien des gens qui regrettaient de n'avoir rien de gâté à leur faire arranger pour garder un souvenir des

Bohémiens. L'on voyait mener des charges d'ustensiles; mais ces gens, pour qu'on ne puisse découvrir leur secret, ne travaillent que pendant la nuit; ils tapent, ils fument, font un bruit d'enfer la moitié de la nuit.

Les premiers ouvrages rendus ne vont pas mal; mais ils en rendent peu pour commencer, disant qu'il fallait faire tout ensemble et rendraient tout à la fin.

La fin de leur campagne arrive; oh! quel quart d'heure de Rabelais; l'on rend l'ouvrage; un raccommodage convenu pour 1 fr. coûte 15 fr. 50 c.: un autre convenu pour 2 fr. 50 c. coûte 113 fr.; un autre convenu pour 3 fr. coûte 50 fr.; deux chaudrons ont été donnés à raccommoder par un jeune homme pour ses patrons croyant que ça coûterait 2 à 3 fr., la note porte fr. 18, etc., etc.

Enfin les uns paient, les autres ne veulent pas; la police est obligée d'intervenir; après vérification faite, les fonds que l'on dit avoir été changés ne sont que les vieux, remis à neuf par un procédé quelconque; on en met en prison, on donne des expéditions de souliers dans le bas des reins des autres, etc., etc.

Aujourd'hui, 7 septembre 1871, ordre est donné à ces Bohémiens de quitter notre cité, et les choses ont bien changé; ceux qui étaient leurs amis le premier jour, sont leurs ennemis le dernier.

Pourquoi ces amis sont-ils devenus ennemis? parce qu'ils ont dû payer la manivelle de la broche à rôtir l'agneau et les étiquettes du bon vin acheté chez un épicier-droguiste à Vevey.

En partant ils m'ont serré la main en disant: au revoir, à l'année prochaine.

Les privations de tout genre auxquelles les habitants de Paris ont dû se soumettre pendant le siège, ont excité partout une sympathique pitié. Nul n'aurait imaginé qu'un jour viendrait où l'élégant parisien devrait manger chiens, chats et rats. Cependant ces moyens d'alimentations qui nous paraissent inouïs, ne sont rien comparés à ceux auxquels la ville de Sancerre, (départ. du Cher) dût recourir, au 16° siècle.

L'histoire nous raconte qu'au lendemain de la Saint-Barthélemy, (24 août 1572) qui devint le signal de la quatrième guerre de religion, le roi Charles IX enjoignit aux magistrats et habitants de Sancerre de recevoir dans leur ville et château les gens de guerre qu'il lui plaisait de leur envoyer, sous prétexte de les protéger contre toute violence et de leur garantir le libre exercice de la religion réformée à laquelle ils appartiennent.

Les Sancerrois ayant refusé de se conformer à cet édit, on envoya des troupes pour les assiéger; après plusieurs escarmouches, combats et sorties, divers travaux furent exécutés par les assiégeants en vue d'affamer la ville; elle se trouva complètement investie le 9 janvier 1573, et dans l'impossibilité de se ravitailler jusqu'au 20 août suivant, jour de la reddition. Pendant ces huit mois, les habitants furent en proie à une famine dont les ravages allèrent toujours croissant. Dans les premiers temps, on se mit à manger, comme on l'a fait à Paris, les chevaux, ânes, mulets, chiens et chats; plus tard, les taupes, les rats et les souris. Voici ce que raconte un des chroniqueurs de l'époque:

Sur le commencement de juillet restans encores environ vingt chevaux de service, qu'on pensait espargner pour l'extrémité, le ventre qui n'a point d'oreilles et la nécessité maistresse des arts en firent adviser aucuns d'essayer si les cuirs de bœufs, de vaches, peaux de moutons et autres (mesmes seichans par les greniers) pourroyent suppléer au

lieu de la chair des corps. Et de faict après les avoir pelées, bien raclées, lavées, eschaudées et cuites, ils y prinrent tel goust, que sitost que cela fut sceu, quiconque avait des peaux, les accoustrait et apprestait de ceste façon, ou bien les faisait rostir sur le gril comme tripes; que si quelquns avoyent de la graisse, ils en faisoyent de la fricassée, et du paste en pot; autres en mettayent aussi à la vinaigrette. Mais entre les peaux celles des veaux se trouvèrent merveilleusement tendres et délicates; et en ay mangé de si bonnes que si on ne m'en eust adverti, j'eusse estimé avoir mangé de bonnes tripes de mollues. Or non-seulement les cuirs de bœufs, de vaches et autres peaux de bestes qu'on mange communement furent ainsi accoustrées, mais les cuirs de chevaux, les peaux de chiens et autres animaux inutiles pour manger, furent apprestées et mangées comme les précédentes, que s'il se trouvait des oreilles d'asnes, qui furent demeurées avec la peau, elles estaient estimées comme tendrons et meilleures qu'oreilles de pourceaux. La façon la meilleure pour accoustrer toutes sortes de peaux n'est pas de les peler et eschauder comme nous avons dit devant, mais les faut clouer et estendre sur un ais, pour brusler et racler le poil plus aisément comme on brusle et racle un pourceau; cela faict, il les faut laisser tremper un jour ou deux, et changer souvent l'eau, puis après les apprester et faire cuire selon qu'on veut.

Le narrateur fait ensuite l'énumération des débris organiques, fabriqués ou non, qui furent dévorés par les malheureux Sancerrois; cornes de pied de cheval, vieilles 'cornes de bœuf et de vache, cornes de lanternes, pieds de cerf, de biche, vieux os, licols, croupières et autres harnais, parchemins blancs ou imprimés, tant vieux fussent-ils, coupés par pièces, bouillis, grillés et fricassés; ceintures de cuir des enfants, vieux tabliers de peaux des artisans, poitrails faits de vieux cuirs et de vieilles savates, etc.

D'autres aliments plus dégoûtants furent employés par les pauvres assiégés, pour apaiser leur faim dévorante. Nous n'irons pas plus loin dans les détails de ce lamentable épisode, durant lequel, en moins de six semaines, la disette et la famine ont fait six fois plus de victimes que les combats, pendant les sept mois et demie qu'a duré le siège.

Mais à ce propos, nous citerons le passage suivant que nous empruntons à la dernière livraison des Annales d'hygiène, dans lequel un homme de science, M. Roulin, raconte comment il s'est trouvé, par une circonstance aussi imprévue qu'inattendue, dans le cas de reconnaître de la manière la plus évidente les propriétés alimentaires des tissus animaux susceptibles d'être transformés en gélatine par l'ébulition de l'eau. Il s'agit d'un voyage fait par M. Roulin en compagnie de deux hommes adultes, deux jeunes gens de quinze à dix-huit ans, et un nègre de cinquante à soixante ans.

Ces cinq personnes, dit-il, m'accompagnaient dans une excursion que je fis vers la fin de l'année 1825 dans les forêts qui couvrent la pente occidentale de la cordillère du Quindiù (république de Colombie). Le voyage, qui devait être seulement de deux jours, en dura quatorze, et. dès la fin du troisième, nos vivres étaient complètement épuisés. Cependant le guide assurait que nous étions tout près d'arriver, et nous continuâmes à aller en avant, comptant sur la nourriture que le bois nous fournirait: les forêts de la Cordillère offrent en effet presque partout une grande abondance de gibier; mais nous nous étions engagés dans une vallée profondément encaissée, où, pendant neuf jours, nous ne trouvâmes pas un seul animal, pas un seul fruit bon à manger, pas un de ces végétaux à racine féculente qui sont si connus sur les basses

collines du pied de la chaîne, enfin pas un seul palmiste à chou; seulement nous eûmes en assez grande abondance de petits palmiers épineux dout le cœur était mangeable, quoique un peu acerbe, et des tiges d'heliconia, dont les parties intérieures étaient tendres et sans mauvais goût. Nous usâmes largement de l'un et de l'autre, et, en comptant ce que nous mangions en marchant, et ce que nous emportions pour le faire cuire à la couchée, chacun de nous, dans les vingt-quatre heures, en consommait bien près de deux livres. Cependant nos forces baissaient rapidement, et l'abattement de l'esprit suivant celui du corps, il vint un moment où mes hommes, frappés d'une circonstance extraordinaire et qu'ils regardèrent comme un présage certain de leur pertese couchèrent à terre pour attendre leur mort, sans que mes prières non plus que mes raisonnements parvinssent à ébranler leur résolution. Enfin, le guide, qui s'était montré plus accessible à la raison que ses compagnons, et qui d'ailleurs avait à sauver la vie de son fils en même temps que la sienne, résolut de tenter un dernier effort. Il fit rôtir une de ses sandales, qui était de cuir (de tapir) non tannée et fort amolli par l'humidité du bois, et commença à la ronger. Nous suivîmes son exemple, et après avoir mangé chacun un tiers de semelle, ce qui ne nous coûta pas moins de deux heures de mastication, nous nous sentîmes assez bien remis pour reprendre notre route. Nous ne renonçâmes pas pour celà aux cœurs de palmiers, mais nous observâmes à chaque fois que ce mets relevait beaucoup moins nos forces qu'un morceau de cuir rôti. Enfin, après avoir mangé cinq paires de sandales et un tablier de peau de cerf comme celui dont usent les postillons, nous arrivâmes à un lieu habité. Il est vrai que, dans les deux derniers jours, ayant repris les hauteurs du bois, nous eûmes du gibier (quatre alectors et un petit tinamou); mais nous aurions pu évidemment nous passer de ce secours, et avec cinq paires de sandales qui nous restaient, nous n'aurions pas perdu courage, dût l'expédition se prolonger encore huit jours.

Samedi, dans l'après-midi, la musique militaire de Lausanne, accompagnée des membres de nos diverses sociétés chorales, se rendait au port d'Ouchy, pour saluer l'arrivée de quatre-vingts lyonnais invités à la fête cantonale de chant de Fribourg.

La réception fut des plus cordiales. C'était avec bonheur que tous ces jeunes français mettaient le pied sur le sol suisse, où leurs malheureux compatriotes furent si bien accueillis il y a quelques mois. Le cœur plein de reconnaissance et enchantés par la beauté du paysage, ils étaient tous animés d'une gaité qui faisait réellement plaisir à voir.

Ils voulurent profiter de leur passage à Lausanne, pour donner un concert au profit d'une œuvre de bienfaisance, et, le soir, notre joli théâtre leur ouvrit ses portes.

Le début de cette soirée fut réellement féérique. Au lever du rideau, le corps de musique de Lausanne joua un morceau dont l'exécution parfaite souleva les applaudissements de la salle. Le drapeau français, orné d'une couronne de fleurs, était planté au milieu de la scène; sur les côtés, ceux de nos sociétés de chant rangeaient leurs plis le long des coulisses en découpant harmonieusement leurs couleurs sur le fond vert d'un superbe décor de jardin.

Nous n'analyserons pas en entier le programme. Il y a eu de charmantes choses; les solos ont été fort applaudis et deux chansonnettes comiques ont fait éclater à la fois, sur tous les points, les francs rires et les applaudissements.

Les chœurs ont moins bien réussi; mais il faut tenir compte a nos gracieux visiteurs de la fatigue du voyage et du manque de cohésion dans leur société composée de délégations de différentes sociétés de chant de Lyon.

On nous dit qu'après le concert, un banquet réunissant lyonnais et lausannois a été étourdissant d'expansions joyeuses, de discours chaleureux et de cordiales poignées de main. Au dessert, les français et les Suisses disparurent; il n'y eut plus que des amis. Dans l'abondance de leurs sentiments fraternels et patriotiques la république devenait éternelle, le char de liberté faisait le tour du monde, éclaboussant comme par enchantement les empereurs et les rois.

Comme les cœurs débordant de joie peuvent faire de grandes choses en peu de temps !...

# Après lui il faut tirer l'échelle.

Après lui il ne faut plus nommer personne; il efface tout le monde; on ne peut le surpasser et c'est à lui qu'il faut donner la palme. - On pourrait croire d'après cette définition, que le proverbe rappelle figurement l'échelle des grandeurs ou de la bienfaisance, voire l'échelle de Jacob où montaient et descendaient les anges du Seigneur. Cependant il n'en est rien : l'échelle en question ici est l'échelle du gibet. Dans le temps des potences, l'usage était, lorsqu'il y avait plusieurs condamnés, de pendre le plus coupable le dernier, et, par conséquent, de retirer l'échelle après lui. On a dit d'abord, par comparaison, en parlant d'un homme vicieux ou d'un grand scélérat : après lui il faut tirer l'échelle; puis cette locution s'est appliquée en toutes circonstances à ceux qui avaient atteint le plus haut point où la dernière limite, et c'est ainsi qu'elle a passé de l'extrême mal à l'extrême bien où elle est restée.

## Coiffer Sainte-Catherine.

C'était autrefois l'usage en France, comme aujourd'hui encore en Espagne et en Italie, d'orner, d'habiller, de coiffer les statues des saints et des saintes qui se trouvent dans les églises. Sainte-Catherine étant la patronne des vierges, c'est toujours à une jeune fille qu'était confié le soin de la parer. Mais cette charge, très agréable, très honorifique peut être quand on avait seize ans, n'était pas au nombre de celles que l'on voulait garder toujours. La demoiselle qui vieillissait sans avoir vu venir ce mari vainement attendu était menacée de faire longtemps encore la toilette de sa patronne; c'est alors qu'on disait d'elle ironiquement: elle restera pour coiffer Sainte-Catherine.

Les célèbres frères Siamois, dont on a si souvent parlé, se trouvent actuellement dans une curieuse situation. Ces vieillards en partie double sont à la veille d'une séparation. L'un d'eux va mourir, et l'on ne peut laisser l'autre rivé au cadavre. Mais on se demande en même temps si le survivant ne succombera pas à l'opération.

L. Monnet. — S. Cuénoud.